

CASE MARMAILLONS

Association régie par la Loi 1901

**SIEGE SOCIAL : 6, rue Jean Jaurès
97410 SAINT-PIERRE**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

**Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 Décembre 2020**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

**Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 Décembre 2020**

Aux Membres,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association **CASE MARMAILLONS** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilité du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Permanence des méthodes » et les états comparatifs présents dans l'annexe qui exposent le changement de méthodes comptables relatif à l'application du nouveau règlement comptable ANC 2018-06.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Changement de méthodes comptables

Comme mentionné dans le paragraphe « Observation » du présent rapport, la note « Permanence des méthodes » et les états comparatifs présents dans l'annexe exposent le changement de méthodes comptables résultant de l'application de la nouvelle réglementation comptable relative à l'application du nouveau règlement comptable ANC 2018-06.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par l'association, nous avons vérifié la correcte application du changement de réglementation comptable et la présentation qui en est faite.

Fonds dédiés

L'association constate des fonds dédiés selon les modalités décrites dans la note « Tableau de suivi des fonds dédiés ».

Nos travaux ont notamment consisté à apprécier l'approche retenue et à revoir les calculs effectués par l'association.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

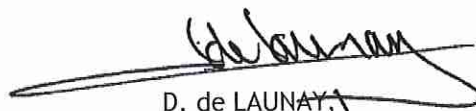
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Sainte-Clotilde,
Le 31 mars 2021

Le Commissaire aux comptes
BDO-HDM AUDIT
Membre de BDO International


D. de LAUNAY,
Associé.

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques...						
	Immobilisations incorporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques Matériel et outillage	13 469	13 202	266	693	427	61.57
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>						
	Immobilisations financières (1)						
	Participations et Créances rattachées						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres						
	Total I	13 469	13 202	266	693	427	61.57
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Créances (2)						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés						
	Créances reçues par legs ou donations						
	Autres	39 419		39 419	57 298	17 880	31.20
	Valeurs mobilières de placement						
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	80 255		80 255	51 640	28 615	55.41
	Charges constatées d'avance (2)						
	Total II	119 674		119 674	108 938	10 735	9.85
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (III)						
	Primes de remboursement des emprunts (IV)						
	Ecart de conversion actif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	133 143	13 202	119 940	109 632	10 308	9.40

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2020	Exercice N-1 31/12/2019	Ecart N / N-1	
		12	12	Euros	%
FONDS PROPRES	Fonds propres				
	Fonds propres sans droit de reprise :				
	Fonds propres statutaires				
	Fonds propres complémentaires				
	Fonds propres avec droit de reprise :				
	Fonds statutaires				
	Fonds propres complémentaires				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
FONDS DÉDIÉS	Réserves pour projet de l'entité				
	Autres				
	Report à nouveau	74 781	90 357	15 576	17.24
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	19 357	15 576	34 933	224.28
	Situation nette (sous total)	94 138	74 781	19 357	25.89
	Fonds propres consommables				
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	94 138	74 781	19 357	25.89
	Fonds reportés liés aux legs ou donations				
PROVISIONS	Fonds dédiés	2 276	15 000	12 724	84.83
	Total II	2 276	15 000	12 724	84.83
DETTES (1)	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
DETTES (1)	Total III				
	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)				
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	2 437	1 503	935	62.19
	Dettes des legs ou donations				
	Dettes fiscales et sociales	21 089	18 349	2 741	14.94
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
	Instruments de trésorerie				
DETTES (1)	Produits constatés d'avance				
	Total IV	23 527	19 851	3 675	18.51
Ecarts de conversion passif (V)					
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		119 940	109 632	10 308	9.40

(1) Dont à plus d'un an

Dont à moins d'un an

23 527

19 851

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2020 12	31/12/2019 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)				
Cotisations	700	2 016	1 316	65.28
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
Ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service				
Parrainages				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	189 494	211 636	22 143	10.46
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels				
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	5 481	3 359	2 122	63.18
Utilisations des fonds dédiés	15 000	2 000	13 000	650.00
Autres produits	10	27	18	65.05
Total I	210 684	219 039	8 354	3.81
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	20 697	29 255	8 558	29.25
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	2 302	492	1 810	367.70
Salaires et traitements	138 243	158 794	20 552	12.94
Charges sociales	24 012	29 831	5 819	19.51
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	427	375	52	13.87
Dotations aux provisions				
Reports en fonds dédiés	2 276	15 000	12 724	84.83
Autres charges	3 376	872	2 504	287.14
Total II	191 332	234 620	43 287	18.45
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	19 352	15 581	34 933	224.20

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%
Produits financiers						
De participation						
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						
Autres intérêts et produits assimilés		5		5	0	0.40
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total III		5		5	0	0.40
Charges financières						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total IV						
2. Résultat financier (III-IV)		5		5	0	0.40
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)		19 357		15 576	34 933	224,28
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges						
Total V						
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Total VI						
4. Résultat exceptionnel (V-VI)						
Participation des salariés aux résultats (VII)						
Impôts sur les bénéfices (VIII)						
Total des produits (I+III+V)		210 689		219 044	8 354	3.81
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)		191 332		234 620	43 287	18,45
5. EXCEDENT OU DEFICIT		19 357		15 576	34 933	224,28

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Dons en nature		18 000		18 000		
Prestations en nature						
Bénévolat						
TOTAL		18 000		18 000		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens		18 000		18 000		
Prestations en nature						
Personnel bénévole						
TOTAL		18 000		18 000		

COMPTES ANNUELS JOINTS AU RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 119 940.25 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 195 684.45 Euros et dégageant un excédent de 19 357.10 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

les montants des concours publics et les subventions qui ont été octroyés dans l'exercice (Article 431-9 de l'ANC 2018-06) s'élèvent à 189 494€

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

COMPTES ANNUELS JOINTS AU RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

PRESENTATION DE L'ASSOCIATION CASE MARMAILLONS

" Case Marmaillons ", Lieu d'accueil Enfants Parents (LAEP) est ouvert depuis Novembre 2007 dans le quartier prioritaire de Ravine Blanche à Saint-Pierre. L'association du même nom qui la gère, est déclarée au J.O. Association n° 0041 du 14 Octobre 2006.

C'est un lieu d'accueil, de rencontre et d'accompagnement d'enfants de la naissance à 6 ans, de parents, de jeunes parents et de futurs parents afin d'y promouvoir la place du sujet et de concourir à la prévention de la rupture du lien social et du lien familial. L'accueil des familles se fait du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h00 par une équipe pluridisciplinaire, orientée à la fois par la psychanalyse et par l'inscription dans le social.

Ce lieu est l'outil nécessaire à la consolidation, à la valorisation et à la restauration du lien social, donnant accès à un meilleur investissement de la fonction parentale. Cette action participe à la protection des enfants.

Ce lieu est gratuit avec une participation symbolique de 10,00 € par famille et par an.

L'association est financée principalement par la CAF et aussi par d'autres financeurs tels que la Mairie de Saint-Pierre, le Département, la Région, l'Etat, les bailleurs sociaux (SHLMR, SIDR et SEMADER) et des mécènes.

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'association . Etant toujours en cours à la date

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

d'établissement des comptes annuels, l'association est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

L'association a toutefois mis en action un plan de continuité de l'activité en utilisant la mesure suivante:

- Recours à l'activité partielle , l'association à perçu un montant de 13 098.71.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

COMPTES ANNUELS JOINTS AU RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice ont été modifiées par rapport à l'exercice précédent. Nous avons appliqué le nouveau règlement ANC 2018-06.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	12 864		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	605		
TOTAL	13 469		
TOTAL GENERAL	13 469		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			12 864	12 864
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			605	605
TOTAL			13 469	13 469
TOTAL GENERAL			13 469	13 469

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	12 171	427		12 598
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	605			605
TOTAL	12 775	427		13 202
TOTAL GENERAL	12 775	427		13 202

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal. techniques matériel outillage indus.	427				
TOTAL	427				
TOTAL GENERAL	427				

COMPTES ANNUELS JOINTS AU RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Tableau des variations des fonds associatifs

Nature des provisions et des réserves	Montant début d'exercice	Affectation résultats et retraitement	Dotation exercice	Reprise exercice	Montant fin exercice
Fonds propres					
Réserves :					
Report à nouveau	90 357	15 576		0	74 781
RESULTAT DE L'EXERCICE	15 576	15 576	19 357	0	19 357
Autres fonds associatifs					
Fonds associatifs avec droit de reprise : Provisions réglementées					
TOTAL I	74 781		19 357	0	94 138

* COMPTES ANNUELS JOINTS AU RAPPORT,
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Divers état et autres collectivités publiques	39 419	39 419	
TOTAL	39 419	39 419	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	2 437	2 437		
Personnel et comptes rattachés	5 062	5 062		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	14 622	14 622		
Autres impôts taxes et assimilés	1 405	1 405		
TOTAL	23 527	23 527		

Tableau de suivi des fonds dédiés

Ressources	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restant engager en fin d'exercice D = A - B + C
Département de la reunion	15 000	15 000	15 000		
SPIP	2 276			2 276	2 276
TOTAL	17 276	15 000	15 000	2 276	2 276

Les ressources externes obtenues des dons, des legs ou via des subventions, affectées à des projets précis et non encore utilisés conformément à l'engagement pris à l'égard des financeurs sont portées en fin d'exercice au passif du bilan au poste « Fonds dédiés ».

Au compte de résultat sont enregistrés :

- En charges dans le poste « engagements à réaliser sur ressources affectées », les dons et legs reçus dans l'exercice et non utilisés à la clôture
- En produits dans le poste « report des ressources non utilisées des exercices antérieurs », la reprise des sommes inscrites en fonds dédiés, au fur et à mesure que les dépenses relatives aux projets sont engagées.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Variation des fonds propres

Néant

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	39 419
Total	39 419

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 653
Dettes fiscales et sociales	7 158
Total	8 811

Subventions d'équipement

Néant

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Valorisation des contributions volontaires

La mairie de SAINT PIERRE met à disposition le local d'exploitation à titre gratuit sur une durée de trois ans renouvelable et valorise à hauteur de 1500 Euros mensuel comme avantage en nature, l'entretien et les éventuels réparations sont à la charge de l'association.

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 3 322 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 3 322€
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 :0€

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

Néant.

Engagements financiers

COMPTES ANNUELS JOINTS AU RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Engagements donnés

Néant.

Engagements reçus

Néant.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Crédit bail

Néant

Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	1 224
45 à 54 ans	11 à 20 ans	
35 à 44 ans	21 à 30 ans	1 677
moins de 35 ans	plus de 30 ans	1 124
Engagement total		4 025

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 65 ans
- profil de carrière à décroissance moyenne
- turn over faible
- taux d'inflation
- taux d'actualisation

BILAN ACTIF AU 31 DECEMBRE

ACTIF	Exercice N (selon ANC 2018-06)			Exercice N-1 (selon ANC 2018-06)	Exercice N-1 (selon CRC 1999-01)
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE					
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement	-	-	-	-	-
Frais de recherche et de développement	-	-	-	-	-
Donations temporaires d'usufruit	-	-	-	-	-
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	-	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles en cours	-	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles					
Terrains	-	-	-	-	-
Constructions	-	-	-	-	-
Installations techniques, matériel et outillage industriels	13 468,81	13 202,34	266,47	693,47	693,47
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-	-
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	-	-	-	-	-
Immobilisations financières					
Participations et Créances rattachées	-	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-	-
Prêts	-	-	-	-	-
Autres (AI)	-	-	-	-	-
Total I	13 468,81	13 202,34	266,47	693,47	693,47
ACTIF CIRCULANT					
Stocks et en-cours	-	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-	-
Créances clients, usagers et comptes rattachés	-	-	-	-	-
Créances reçues par legs ou donations	-	-	-	-	-
Autres (AC)	39 418,57	-	39 418,57	57 298,45	57 298,45
Valeurs mobilières de placement	-	-	-	-	-
Instruments de trésorerie	-	-	-	-	-
Disponibilités	80 255,21	-	80 255,21	51 640,02	51 640,02
Charges constatées d'avance	-	-	-	-	-
Total II	119 673,78	-	119 673,78	108 938,47	108 938,47
Frais d'émission des emprunts (III)	-	-	-	-	-
Primes de remboursement des emprunts (IV)	-	-	-	-	-
Ecart de conversion Actif (V)	-	-	-	-	-
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	133 142,59	13 202,34	119 940,25	109 631,94	109 631,94

ENGAGEMENTS RECUS

Legs nets à réaliser :

- acceptés par les organes statutairement compétents
- autorisés par l'organe de Tutel

Dons en nature restant à vendre

COMPTES ANNUELS JOINTS AU RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

BILAN PASSIF AU 31 DECEMBRE 2020

PASSIF	Exercice N (selon ANC 2018-06)	Exercice N-1 (selon ANC 2018-06)	Exercice N-1 (selon CRC 1999-01)
FONDS PROPRES / FONDS ASSOCIATIFS			
Fonds propres / fonds associatifs sans droit de reprise			
dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissement affectés à des biens renouvelables...			
Fonds propres statutaires (SDR)	-	-	-
Fonds propres complémentaires (SDR)	-	-	-
Ecart de réévaluation (sur biens sans droit de reprise)			
Fonds propres avec droit de reprise			
Fonds statutaires (ADR)	-	-	-
Fonds propres complémentaires (ADR)	-	-	-
Autres fonds associatifs (partie 1/2)			
Fonds associatifs avec droit de reprise	-	-	-
Apports			-
Legs et donations			
Résultats sous contrôle de tiers financeurs			-
Ecart de réévaluation (sur biens avec droit de reprise)			-
Ecart de réévaluation			
Réserves			
Réserves statutaires ou contractuelles	-	-	-
Réserves pour projet de l'entité			-
Autres	-	-	-
Report à nouveau	74 780,55	90 356,54	90 356,54
Excédent ou déficit de l'exercice	19 357,10	15 575,99	15 575,99
Situation nette (sous total)	94 137,65	74 780,55	74 780,55
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement	-	-	-
Provisions réglementées			
Autres fonds associatifs (partie 2/2)			
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables			
Provisions réglementées			
Droits des propriétaires (Commodat)			
Total I	94 137,65	74 780,55	74 780,55
FONDS REPORTES ET DEDIES			
Fonds reportés liés aux legs ou donations	-	-	-
Fonds dédiés	2 276,00	15 000,00	
Total II	2 276,00	15 000,00	-
PROVISIONS			
Provisions pour risques	-	-	-
Provisions pour charges	-	-	-
Total III	-	-	-
Fonds dédiés			
- sur subventions de fonctionnement			15 000,00
- sur autres ressources			
Total III bis			15 000,00
DETTES			
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-	-	-
Emprunts et dettes financières diverses	-	-	-
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	2 437,34	1 502,73	1 502,73
Dettes des legs ou donations	-	-	-
Dettes fiscales et sociales	21 089,26	18 348,66	18 348,66
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-	-
Autres dettes	-	-	-
Instruments de trésorerie	-	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-
Total IV	23 526,60	19 851,39	19 851,39
Ecart de conversion Passif (V)	-	-	-
TOTAL GENERAL (I + II + III + III bis + IV + V)	119 940,25	109 631,94	109 631,94

COMPTES ANNUELS JOINTS AU RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

COMPTE DE RESULTAT exercice du 1er janvier au 31 décembre 2020

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N (selon ANC 2018-06)	Exercice N-1 (selon ANC 2018-06)	Exercice N-1 (selon CRC 1999-01)
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Cotisations	700,00	2 015,87	
Ventes de biens et services			-
Ventes de biens	-	-	
dont ventes de dons en nature	-	-	
Ventes de prestations de service	-	-	
dont parrainages	-	-	
Production vendue			-
Production stockée			-
Production immobilisée			-
Produits de tiers financeurs			
Concours publics et subventions d'exploitation	189 493,59	211 636,33	
Subventions			211 636,33
Produits liés à des financements réglementaires			
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable	-	-	
Ressources liées à la générosité du public	-	-	
Dons manuels	-	-	
Mécénats	-	-	
Legs, donations et assurances-vie	-	-	
Contributions financières	-	-	
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	5 481,27	3 359,03	3 359,03
Utilisations des fonds dédiés	15 000,00	2 000,00	
Autres produits			
Cotisations			2 015,87
Dons manuels			
Mécénats			
Legs et donations			
Contributions financières reçues			
Versement des fondateurs			
Quote-part de dotations consommables virées au compte de résultat			
Autres produits	9,59	27,44	27,44
Total I	210 684,45	219 038,67	217 038,67
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de marchandises	-	-	-
Variation de stock	-	-	-
Autres achats et charges externes	20 697,35	29 255,49	29 255,49
Aides financières	-	-	
Impôts, taxes et versements assimilés	2 301,89	492,17	492,17
Salaires et traitements	138 242,53	158 794,20	158 794,20
Charges sociales	24 011,89	29 830,82	29 830,82
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	427,00	375,00	375,00
Dotations aux provisions	-	-	-
Reports en fonds dédiés	2 276,00	15 000,00	
Autres charges			871,94
Aides financières			
Autres charges	3 375,67	871,94	
Total II	191 332,33	234 619,62	219 619,62
I. RESULTAT D'EXPLOITATION (I -II)	19 352,12	- 15 580,95	- 2 580,95
PRODUITS FINANCIERS			
De participation	-	-	-
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	-	-	-
Autres intérêts et produits assimilés	4,98	4,96	4,96
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge	-	-	-
Différences positives de change	-	-	-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-	-
Total III	4,98	4,96	4,96
CHARGES FINANCIERES			
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions (Finan)	-	-	-
Intérêts et charges assimilées	-	-	-
Différences négatives de change	-	-	-
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-	-
Total IV	-	-	-

COMPTES ANNUELS JOINTS AU RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

COMPTE DE RESULTAT exercice du 1er janvier au 31 décembre 2020

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N (selon ANC 2018-06)	Exercice N-1 (selon ANC 2018-06)	Exercice N-1 (selon CRC 1999-01)
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	4,98	4,96	4,96
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)			
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Sur opérations de gestion	-	-	-
Sur opérations en capital	-	-	-
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	-	-	-
Total V	-	-	-
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Sur opérations de gestion	-	-	-
Sur opérations en capital	-	-	-
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions (Excep)	-	-	-
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	-	-	-
Participation des salariés aux résultats (VII)	-		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	-	-	-
Total des produits (I + III + V)	210 689,43	219 043,63	217 043,63
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	191 332,33	234 619,62	219 619,62
SOLDE INTERMEDIAIRE			
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			2 000,00
- Engagements à réaliser sur ressources affectées			15 000,00
EXCEDENT OU DEFICIT	19 357,10	- 15 575,99	- 15 575,99
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature +	-	-	-
Prestations en nature +	-	-	-
Bénévolat +	18 000,00	18 000,00	18 000,00
TOTAL	18 000,00	18 000,00	18 000,00
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature -	-	-	-
Mise à disposition gratuite de biens -	18 000,00	18 000,00	-
Prestations en nature -	-	-	-
Mise à disposition gratuite de biens et services -	-	-	18 000,00
Personnel bénévole -	-	-	-
TOTAL	18 000,00	18 000,00	18 000,00

* COMPTES ANNUELS JOINTS AU RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES